



Lettre aux adhérents, le 19 novembre 2020

(Autorisation ministérielle n°758)

Objet : COVID 19 : report de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020

Chaque fin de saison, conformément aux statuts de notre Association Sportive, nous devons tenir son Assemblée Générale Ordinaire (Annuelle), à laquelle l'ensemble des adhérents est convié, dans le second semestre de l'année calendaire en cours.

Pour 2020 la date de ce rendez-vous avait été fixée au vendredi 13 novembre 2020 à 20h30. Malheureusement la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 est venue bouleverser ce calendrier, d'abord par le couvre-feu mis en place en Ile de France à partir de 21 heures, mi-octobre, puis par le confinement, la fermeture des installations municipales sportives fin octobre jusqu'au 1 décembre prochain et l'interdiction de rassemblement de plus de 6 personnes.

Je rappelle que lors de cette AGO les points suivants sont évoqués et les votes ci-dessous organisés :

- 1/ Rapport moral relatif à la vocation de l'Association par le Président **(VOTE)**
- 2/ Rapport d'activité pour l'ensemble des activités réalisées (nombre d'adhérents, manifestations, compétitions, résultats ...) par le Secrétaire Général ou les responsables de section sportive **(VOTE)**
- 3/ Rapport financier par le Trésorier Général et rapport du contrôleur des comptes de l'Association chargé de l'examen de ceux-ci **(VOTE)**
- 4/ **Quitus** aux Membres du Comité Directeur (renouvellement du tiers sortant)
- 5/ Questions diverses **(sans vote)**.

Cette AGO a du donc être reportée sine die. Je rappelle l'obligation légale de faire approuver les comptes précités par cette AG dans les 6 mois qui suivent la fin de la saison sportive, soit pour nous fin février 2021. Compte tenu du nombre très élevé d'adhérents de notre Association en situation de vote (plus de 2400), il est matériellement impossible de tenir cette AGO en visio-conférence. La décision de reporter celle-ci s'est donc imposée naturellement.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que possible en fonction de l'évolution de la pandémie et des restrictions sanitaires de rassemblement lors des prochaines semaines.

Surtout continuez de vous protéger et prenez soin de vous et de tous vos proches.

Amitiés sportives

Patrice Charmot

Président de l'USC